

## **CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 A 20H00**

PRESENTS : BIANCONE Gilles, CHAUME-LAGOUTTE Marie-Ange, DESBROSSE Marie-Pierre, GOBEROT Jean-Michel, HAGELSTEIN Gaëlle, LAGNEAU Pierre, LANOIR Frédérick, MICHELIN Jean-Marie, RAYMOND Patrice, ROBERT Berty, SALIGOT Florent.

EXCUSES : JURET Jean-Sébastien (pouvoir SALIGOT Florent), FERRAND Jean-Baptiste (pouvoir ROBERT Berty), Rosa BARBOSA, Magali PAULIN.

Le secrétaire de séance est : SALIGOT Florent.

### **1. Approbation du compte-rendu du 24 juillet 2015**

Aucune observation n'étant ajoutée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Bail parcelle ZD 18**

L'EURL Paul a sollicité par courrier, en date du 25 avril 2015, la location de la parcelle communale ZD 18.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de lui octroyer le bail de la parcelle ZD 18 d'une contenance de 74 a 60 ca.

La location commencera à courir le 1er août 2015, pour une durée de neuf années.

Le montant du bail est fixé sur la base de 2014 (indice 108,30)

### **3. Demande de location parcelle YL 1029**

Lors du dernier Conseil en date 24 juillet 2015, avait été présenté la demande écrite de Jean-Paul Brulard afin d'exploiter la parcelle YL1029, joignante d'une de ses parcelles. Demande pour laquelle le Conseil s'était prononcé favorablement.

Suite au compte-rendu du conseil, la commune a reçu un courrier de David Miller sollicitant également l'utilisation de cette même parcelle.

Après contact auprès des services du Conseil départemental, Jean-Marie Michelin précise que la commune n'est pas encore propriétaire de cette parcelle et que par conséquent, elle ne peut décider de son attribution.

En effet, s'il est bien prévu dans le cadre de l'aménagement, que la parcelle YL1029 devienne propriété de la commune, le transfert définitif de propriété ne sera pas effectif avant fin 2016.

### **4. Dossier Presbytère**

Gilles Biancone informe l'assemblée que le dossier administratif de demande de subventions au sujet de l'aménagement du presbytère sera terminé le 30 septembre.

L'appel d'offre se fera courant octobre 2015.

Les analyses d'offres se feront en décembre 2015.

Le début des travaux est prévu en janvier ou février 2016.

### **5. Internet à la bibliothèque**

Suite à un problème matériel de la connexion Internet de la bibliothèque, Marie-Pierre Desbrosse propose de profiter du dysfonctionnement pour modifier le forfait actuel afin de renouveler le matériel.

L'abonnement passerait 66 € à 54 € par mois.

Le Conseil valide cette proposition.

### **6. Point sur les travaux**

Jean-Marie Michelin décrit les travaux que l'entreprise David Legeley a effectués dans la salle de classe à l'étage, suite au dégât des eaux.

L'assemblée se joint aux remerciements de Mr le maire pour la réactivité et la qualité de la prestation. Les enfants ont pu être accueillis dans de bonnes conditions.

L'assurance a déjà réglé le coût de ces travaux. La classe du rez-de-chaussée qui est encore plus impactée par le dégât des eaux devrait être rénovée d'ici la fin d'année. Quatre corps de métier seront sollicités pour remettre en état la pièce et en profiter pour améliorer l'isolation thermique : plomberie, électricité, menuiserie, plâtrerie.

### **7. Aménagement salle du conseil dans le garage**

L'aménagement du garage de la mairie pour accueillir provisoirement la bibliothèque est projeté à 6 mois, soit courant mars 2016.

### **8. Questions diverses**

- Jean-Marie-Michelin propose de demander plusieurs devis pour l'entretien annuel des chauffages gaz qui s'élèvent aujourd'hui à 125.10€ (mairie) + 700€ (église).

- Florent Saligot propose une économie en supprimant la ligne téléphonique fixe dédiée à l'école par un petit forfait téléphone mobile. Cette solution ne fait pas l'unanimité et Jean-Marie Michelin se propose de demander à Wimax une autre proposition.
- Jean-Marie Michelin rappelle que les citoyens peuvent s'inscrire jusqu'au 30 septembre (permanence de 9h00 à 11h00 en mairie) sur la liste électorale. Le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 18H les 6 et 13 décembre pour les élections régionales.
- Entretien cimetière  
Jean-Marie Michelin nous rappelle les mécontentements au sujet de l'entretien du cimetière.  
Jean-Michel Goberot nous précise que le désherbage par produits chimiques est désormais interdit.  
Ce dernier nous expose des solutions afin d'entretenir et réaménager ce lieu :  
1 - Un engazonnement adapté sur la plus grande partie des surfaces gravillonnées.  
2 - Les petits passages ne permettant la tonte pourraient être pavés.  
3 - Le portail et son assise pourraient être surélevés pour éviter la flaque d'eau.  
4 - Une partie de l'allée centrale pourrait être faite en béton désactivé.  
Nous nous accordons pour engazonner en septembre le plus gros des surfaces.  
Des devis sont à réaliser pour les trois autres points.
- Dans l'attente, une partie des conseillers se donne rendez-vous le 26 septembre à 8H30 à la mairie pour une opération de nettoyage du cimetière.
- Remplacement de Rosa Barbosa au Sivos du Levant  
Gaëlle Hagelstein rapporte que Jean-Sébastien Juret se porte volontaire pour remplacer Rosa Barbosa en tant que représentant de la commune au SIVOS. Le Conseil accepte cette candidature à l'unanimité
- Depuis 2007, la commune (CCAS) doit être remboursée d'une aide au déménagement de 800€ avancée à un habitant. Cette somme n'a jamais été remboursée. La commune refuse la proposition du percepteur d'abandonner un recours. La commune va mettre en relation le percepteur avec l'huissier qui connaît l'adresse du redevable, ceci afin d'engager une procédure de recouvrement.
- Marie-Ange Chaume rappelle que l'entrée secondaire de l'église est toujours sujette à des infiltrations d'eau de pluie. Il avait été proposé, sans suite, d'installer une grille d'absorption extérieure.
- Jean-Marie Michelin nous informe que le dossier concernant l'accessibilité des lieux publics aux personnes présentant un handicap est décalé de deux mois. Il est à finaliser pour fin novembre.
- Marie-Pierre Desbrosse présente le prix de revient du repas du 14 juillet qui lui a été demandé : 10.31€/personne.
- Marie-Ange Chaume a rencontré Mr Jovignot pour rapporter quelques mécontentements des habitants de Chaignay au sujet de l'odeur liée à l'élevage des poulets. Mr Jovignot lui a présenté un projet afin de diminuer les nuisances : la quantité de poulets sera diminuée de 1/3 et bénéficiera du Label « Bien-être ». L'extraction de l'air passera dans un filtre à eau pour le purifier. Ce dernier invite l'ensemble des conseillers à découvrir ce nouveau système après son installation.
- Marie-Ange Chaume nous rappelle un courrier datant du 19 janvier 2004 dans lequel est exprimé son mécontentement. Suite aux travaux effectués dans la rue, des infiltrations d'eau jusqu'alors inexistantes resurgissent dans sa cave. Les murs de la maison se gorgent d'humidité.  
Les travaux datent de plus de dix ans et ne sont plus couverts par l'assurance décennale.  
Jean-Marie Michelin propose à Marie-Ange Lagoutte d'établir une déclaration de sinistre auprès de sa compagnie d'assurance. Cette démarche devrait permettre d'établir un rapport d'expertise.
- Marie-Pierre Desbrosse demande que les grilles des regards des eaux pluviales soient nettoyées régulièrement.
- Berty Robert nous fait part du travail de Yannick Paris de la société LPME qui pourrait venir présenter l'aide qu'il apporte aux petites collectivités pour les mettre en lien avec les entreprises.
- Frédéric Lanoir demande à Jean-Marie Michelin quels sont les rôles et devoirs de chaque conseiller. Monsieur le maire répond que cette fonction repose sur le bénévolat et que l'investissement personnel est à la discrétion de chacun.
- Gaëlle Hagelstein propose d'adapter la communication en créant un compte facebook « commune Chaignay » afin de diffuser des informations diverses sur la vie du village.
- Jean-Marie Michelin signale la chute d'ardoises du toit de l'Eglise, suite au coup de vent dans la journée du 16/09/2015.

La séance est levée à 22H05.